

PROJET DE CHARTE COMMUNE DES GILETS JAUNES : DOCUMENT RÉCAPITULATIF

(10 Mars 2019)

I - OBJECTIFS

II - ÉCRITURE COMMUNE

III - HISTORIQUE DÉTAILLÉ DU PROJET

ANNEXE I : PRÉAMBULE À LA CHARTE COMMUNE DES GILETS JAUNES (10 Mars 2019)

ANNEXE II : ÉBAUCHE POUR BASE DE DISCUSSION (6 Mars 2019)

Vous pouvez pour participer :

- sur le groupe Telegram https://t.me/joinchat/KjFJSxVe5W2MnBDzqMQ_tQ
- en notant dès à présent vos commentaires. Nous ferons en sorte que vos assemblées soient informées dès que possible de la suite du projet d'écriture et vous partagent les informations.

I - OBJECTIFS

La nécessité de l'existence d'une charte des Gilets Jaunes provient des besoins suivants :

- **nous définir** autour de valeurs, et écarter une bonne fois pour toutes les procès d'intention qui sont faits au mouvement ;
- **rassembler** la multitude des Gilets Jaunes qui se reconnaissent dans cette charte, qu'ils soient isolés, organisés en groupes ou en assemblées ;
- **diffuser** de façon claire et efficace notre vision, nos revendications et notre positionnement vis à vis des tentatives de récupération politique ;
- **massifier** le mouvement des Gilets Jaunes en nous adressant aux personnes qui ont encore des doutes à notre sujet ou qui trouvent notre message trop confus ;

Le texte proposé par François Boulo (voir Annexe 1) a été conçu comme un outil d'adhésion et de clarification, car les Gilets Jaunes subissent de nombreuses attaques qui noient leurs propos et favorisent la suspicion. Le besoin est immédiat et le texte a été rédigé en ce sens.

Le texte de l'Assemblée des Assemblées n'est pas écrit, car la souhait démocratique de refléter la volonté de la base plutôt que l'emprise de têtes pensantes prend le temps de la consultation. C'est pourquoi les propositions d'une méthode d'écriture et d'une ébauche (voir Annexe 2) servant de base de discussion son privilégiés.

Les deux démarches sont légitimes et répondent à des contraintes et une temporalité différentes. Pour autant nous avons

II - ÉCRITURE COMMUNE

En gardant à l'esprit l'objectif d'un rassemblement des Gilets Jaunes autour d'une même charte plutôt que de se retrouver avec une division inutile autour de 2 chartes, nous proposons la solution suivante :

- le préambule de charte initié par François Boulo le 28 février 2019 a été soumis à relecture au réseau de l'Assemblée des Assemblées dès le 7 mars 2019 via la messagerie Telegram (voir lien plus bas). Les remarques seront remontées et prises en considération jusqu'au 11 mars 2019 ;
- ce préambule de charte ayant déjà été relu pendant une semaine et étant à ce jour soutenu par 88 000 personnes, il devient de moins en moins facilement modifiable dans l'immédiat et sera présenté officiellement dans quelques jours ;
- toutefois les remarques qui n'auraient pu être incluses seront un matériau précieux lors du travail de rédaction de la charte commune. Ce travail est proposé à l'ordre du jour de la deuxième Assemblée des Assemblées. La réunion d'organisation du 11 mars à Saint-Nazaire statuera sur ce sujet ;
- la charte commune une fois rédigée, elle sera proposée au vote des mandatés. Si elle est validée, elle remplacera officiellement le préambule de charte initié par François Boulo. Ainsi nous n'aurons pas deux chartes en compétition mais la continuité d'un projet commun.

Ce projet nous offre aujourd'hui une chance de nous unir et de coopérer, tout en démontrant que la bienveillance et l'intelligence du mouvement des Gilets Jaunes et à l'oeuvre.

II - HISTORIQUE DÉTAILLÉ DU PROJET

De part la grande diversité des individus qui le composent, le mouvement des Gilets Jaunes est souvent difficile à comprendre pour les personnes qui hésitent encore à y adhérer.

Après avoir fait la preuve sur le terrain comme sur les réseaux que nous pouvions nous rassembler en respectant nos différences, nous pouvons maintenant affirmer nos valeurs et nos revendications.

Une première démarche en ce sens a été effectuée lors de la réunion de l'Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes qui s'est tenue les 26 & 27 janvier 2019 à Commercy.

Au cours de ce rassemblement de Gilets Jaunes de toute la France un texte commun a été rédigé, amendé, et à une très large majorité voté par les personnes présentes. Il a ensuite été proposé tout au long du mois de février à de nombreuses assemblées de Gilets Jaunes, qui ont majoritairement soutenu ce texte.

Lors de l'Assemblée des Assemblées à Commercy, un groupe de travail a fait part de la nécessité de nous doter d'une charte des Gilets Jaunes. Cette remarque a donné naissance à un projet de création commune qui pourrait être présenté lors de la deuxième Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire.

Un groupe de travail s'est constitué en février afin de définir une méthode qui permettrait aux assemblées qui le désirent de participer à l'écriture de la charte autour d'un texte de base, et en s'appuyant sur des données factuelles (remontée des revendications du terrain, liste des points les plus fondamentaux du mouvement).

Le 28 février 2019, alors que la rédaction des premiers éléments de méthode commençait, le Gilet Jaune François Boulo (porte-parole des Gilets Jaunes de Rouen) a lui aussi proposé de manière publique via sa page Facebook un projet d'une Charte Commune des Gilets Jaunes. François Boulo a publié son projet de texte en invitant les Gilets Jaunes à le soutenir et à exprimer leurs remarques pour l'affiner.

Ce double projet de charte pouvait devenir un facteur de division de confusion, ou être une belle opportunité de rassemblement. Le groupe de rédaction a pris contact dès le lendemain, le 1er mars 2019, afin de proposer à François Boulo la rédaction commune d'une charte qui tienne compte de la démarche initiée à Commercy, ce qu'il a accepté en nous encourageant à produire également un petit texte que nous pourrions lui soumettre rapidement.

Le 4 mars 2019, le groupe d'écriture qui devait initialement se réunir pour produire une méthode, s'est plutôt concentré sur l'écriture d'une ébauche de texte qui reflèterait au mieux la démarche d'ouverture et de structuration démocratique initiée par l'Assemblée des Assemblées.

Pendant toute cette période, et alors que le texte de François Boulo recueille à ce jour plus de 88 000 soutiens, de nombreuses initiatives personnelles d'écriture de charte des Gilets Jaunes ont fleuri un peu partout, preuves de la créativité et de la volonté que les Gilets Jaunes ont de définir eux-mêmes les règles qui les régissent.

Le 6 mars 2019, une longue et fructueuse session de travail a eu lieu entre François Boulo et Christophe, un Gilet Jaune du groupe d'écriture, afin de confronter objectivement les deux textes, d'affiner certaines notions et de définir un moyen simple et efficace de tous nous réunir.

Le 7 mars 2019, le présent document a été rédigé et mis à la disposition des Gilets Jaunes en lien avec l'Assemblée des Assemblées via le groupe Telegram Commercy Saint-Nazaire et un groupe spécial a été créé par un administrateur à cette adresse :

Le 8 mars 2019 François Boulo a proposé que la charte présentée ci-dessus soit renommée "**Préambule à la Charte Commune des Gilets Jaunes**" afin de bien clarifier le fait qu'il n'y aura pas deux chartes communes, mais une seule, et que le préambule est un outil pour le moment présent laissera sa place à une charte rédigée démocratiquement par la base et votée.

Le 9 mars lors d'un échange téléphonique avec une personne de l'équipe de Saint-Nazaire il a été convenu que tous ces éléments seraient abordés lors de leur réunion de travail du 11 mars dans la partie consacrée à l'organisation de l'Assemblée des Assemblées. De nouvelles informations seront transmises suite à cette réunion.

Il est important de noter pour éviter toute confusion que le vendredi 8 mars 2019 le document de préparation de cette deuxième Assemblée des Assemblées intitulé " NOS CHANTIERS " a été transmis aux Assemblées inscrites.

C'est un questionnaire dont le thème du premier point est " 1 / Définition & fonctionnement de l'Assemblée des Assemblées" et qui stipule "*Nous souhaiterions terminer la 2e Assemblée des assemblées avec une charte précisant sa définition et son fonctionnement. Elle nous servira pour organiser au mieux les prochaines éditions*".

Il s'agit d'une charte proposée à l'Assemblée des Assemblées qui est nécessaire pour son bon fonctionnement et sa structure, et pas d'une charte commune des gilets jaunes qui a pour vocation d'être plus concise et partagée par tous les gilets jaunes qui s'y reconnaissent quels que soient leurs groupes ou modes d'organisation (tant qu'ils restent ouverts et non discriminants, ce qui sera très clairement stipulé).

Le présent document a été rédigé le dimanche 10 mars pour partage avec Stéphanie de Saint-Nazaire, François Boulo, et le groupe Telegram https://t.me/joinchat/KjFJSxVe5W2MnBDzqMQ_tQ accessible depuis le groupe Telegram de débats en lien avec l'Assemblée des Assemblées.

La réflexion autour de la méthode d'écriture se fera à la suite de la réunion du 11 Mars 2019 à Saint-Nazaire afin d'envisager ensemble le meilleur moyen de travailler.

ANNEXE I : PRÉAMBULE À LA CHARTE COMMUNE DES GILETS JAUNES

(V4 - 10 Mars 2019)

Face au traitement médiatique qui ne cesse de tenter de discréditer un mouvement populaire soutenu dans sa légitimité par une très large majorité de français, Nous, Gilets Jaunes de France, entendons proclamer nos valeurs et rappeler ce qui nous unit :

- nous déplorons le dévoiement de nos institutions par des gouvernants qui ont abandonné la poursuite de l'intérêt général au profit de quelques intérêts particuliers privilégiés, pervertissant en toute impunité nos biens communs les plus précieux que sont la République et la Démocratie ;
- nous proclamons le caractère fondamental de nos libertés publiques, en particulier la liberté de manifester, et dénonçons la dérive autoritaire d'un gouvernement qui, faute d'adhésion majoritaire à son idéologie politique, s'applique à étouffer la contestation populaire par la répression policière et judiciaire.
- nous affirmons que l'économie doit se soumettre à la décision du politique, libérée des lobbys et avec la participation des citoyens, pour instaurer une répartition des richesses équitable, opérer l'urgente et impérieuse transition écologique, et redonner du sens aux valeurs humaines essentielles : la dignité, le respect, le partage et la fraternité ;
- nous souhaitons vivre dans un monde plus juste avec tous les êtres humains, quelles que soient leurs histoires personnelles, leurs origines, leurs croyances et leurs différences. Toute forme de discrimination est contraire à l'essence même du mouvement des Gilets Jaunes ;

NOS REVENDICATIONS

- Sur le plan institutionnel : nous souhaitons introduire la possibilité d'intervention directe du peuple dans la démocratie via le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) en toutes matières.
- Sur le fond : la politique doit servir les intérêts des 99% de la population et non plus seulement des 1% les plus riches (*liste non exhaustive : baisse de la fiscalité pour la classe moyenne et les PME, augmentation des salaires, ré-indexation des retraites et des allocations familiales sur l'inflation, revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé, dégel du point d'indice des fonctionnaires, suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, défense de nos services publics essentiels, arrêt des privatisations du patrimoine public, etc.*).

NOS MOYENS D'ACTION

- nous entendons mener un rapport de force politique pacifique afin qu'aboutissent nos revendications ;
- nous affirmons notre volonté de continuer à nous structurer de manière démocratique afin de poursuivre le processus constituant initié au sein du mouvement permettant à terme de rénover nos institutions ;
- nous refusons catégoriquement de nous présenter aux élections européennes, que ce soit au sein d'une liste « Gilets Jaunes » ou au sein d'un parti ou mouvement politique existant. Nous affirmons notre refus de toute récupération politique et de tout appel au vote pour ou contre un parti, un mouvement, un syndicat ou toute autre structure.

Nous affirmons solennellement que toute personne adoptant des positions contradictoires ou tenant des propos contraires aux principes énoncés ci-dessus est dénuée de toute légitimité pour s'exprimer au nom du mouvement des Gilets Jaunes.

ANNEXE II : ÉBAUCHE DE TEXTE

(6 Mars 2019)

Ébauche réalisée comme base de dialogue, indépendamment du texte de François Boulo, et présenté à titre d'exemple. Au cours d'une session de travail en commun, François Boulo a intégré quelques éléments de ce texte dans le "Préambule". Ce texte s'appuie sur différentes chartes Gilets Jaunes existantes, sur le texte de l'appel de Commercy du 26&27 Janvier et sur des données recueillies quand aux principales revendications. Le contenu s'articule en 2 parties :

1 / une première partie synthétise la nature, l'historique, les valeurs, les propositions et la vocation des Gilets Jaunes. Le texte est volontairement ouvert au plus grand nombre, et il peut être lu et compris hors de nos frontières et s'appliquer aux situations dans d'autres pays. Le risque en ne parlant pas explicitement de la France est d'être trop universaliste et déconnecté du terrain. C'est un sujet à débattre en groupe de travail.

2 / une deuxième partie invite les Gilets Jaunes à se rassembler et agir selon un modèle démocratique horizontal. Elle rappelle également notre indépendance vis à vis des partis politiques, point très important dans un contexte électoral car de nombreuses tentatives d'infiltration ou de récupération ont été constatées.

Les Gilets Jaunes sont l'expression massive, bienveillante et déterminée des peuples face aux injustices des systèmes qui les dominent par l'argent, la répression et la corruption.

Les Gilets Jaunes sont présents dans de nombreux pays et ils sont fiers et forts de leur diversité. Leur seul objectif est celui d'un monde plus juste avec tous les êtres humains, quelles que soient leurs histoires personnelles, leurs origines, leurs croyances et leurs différences. Toute forme de discrimination est contraire à l'essence même du mouvement des Gilets Jaunes

Les Gilets Jaunes n'appartiennent à aucun chef, aucun élu, aucun parti politique, aucun syndicat, aucune idéologie et aucune religion.

Les Gilets Jaunes se sont réunis spontanément et par eux-mêmes pour faire face à l'urgence de la situation. En sortant de leur isolement, ils ont retrouvé leur dignité par le dialogue et la solidarité.

Les Gilets Jaunes se reconnaissent dans les processus de décision démocratiques horizontaux et transparents. Ils dénoncent la corruption des systèmes politiques et l'influence des lobbys, des industries et des intérêts privés qui imposent leurs lois en dépit de la volonté du peuple.

Les Gilets Jaunes proposent d'inventer ensemble un nouveau modèle de société fondé sur le bien-être humain et le respect. Une minorité ne doit plus s'enrichir sur le dos d'une majorité en créant de la pauvreté et en détruisant notre santé et notre planète.

Les Gilets Jaunes exigent que quels que soient nos revenus et notre situation nous puissions tous accéder à une alimentation saine, à une eau non polluée, à un logement décent, aux soins, aux transports, à l'électricité, au chauffage, à la sécurité et à l'éducation.

Les Gilets Jaunes souhaitent que les citoyens s'approprient leurs institutions. Les représentants doivent être le reflet de la société et être sanctionnés en cas de non- respect de l'intérêt général.

Les Gilets Jaunes sont un signal d'alerte et un outil pour se rassembler et agir pour le bien commun. L'humanité partage un monde unique aux ressources limitées et à l'équilibre fragile. Les crises présentes et futures ne peuvent plus être ignorées.

Les Gilets Jaunes seront là tant que les urgences sociales, démocratiques et écologiques ne seront pas concrètement et correctement traitées.

Organisation des groupes et des assemblées

Nous encourageons toute personne se reconnaissant dans cette charte à agir de façon autonome, avec ou sans gilet, ou à rejoindre des gilets jaunes existants. Les prises de décision doivent se faire en assemblée de manière transparente et horizontale, sans chef, et en privilégiant le dialogue.

Chaque personne signataire de cette charte est la bienvenue et doit être traitée avec respect, quelles que soient ses convictions politiques, ses croyances, ses origines, son orientation sexuelle et son histoire personnelle. L'ouverture et la bienveillance sont nos valeurs fondamentales.

La parole en assemblée doit être équitablement répartie en encourageant l'expression des personnes qui s'autocensurent souvent inconsciemment.

Chaque assemblée engagée par cette charte est autonome et souveraine. Des commissions et des groupes de travail peuvent être créés s'ils sont ouverts, transparents et démocratiques et s'ils respectent les mandats qui leur ont été confiés.

Nous appliquons à nous-mêmes les règles que nous souhaitons voir appliquées à notre société. Les porte-paroles sont révocables si la majorité de l'assemblée en décide ainsi ou si la charte n'est pas respectée.

Nous affirmons notre refus catégorique de toute récupération politique et de tout appel au vote pour ou contre un parti, un mouvement, un syndicat ou toute autre structure étrangère aux assemblées des Gilets Jaunes. Chaque personne est libre et responsable de son vote ou de son abstention et doit être respectée.

Toute personne adoptant des positions contradictoires ou tenant des propos contraires aux principes énoncés ci-dessus est dénuée de légitimité pour s'exprimer au nom des Gilets Jaunes.

Une liste de revendications plus précises et propres au contexte français serait jointe à la charte.

Cette liste est à créer en partant des revendications de la base qui ne seraient pas trop précisément chiffrées afin de ne pas entrer dans d'interminables "querelles d'experts". Exemple : "augmentation conséquente des salaires" plutôt que "Smic à 1800€".

Ces revendications ne sont ni un programme de parti politique, ni un tract, ni l'occasion de promouvoir une idéologie. Elles sont destinées à être comprises très concrètement et rapidement et de manière très simple par le plus grand nombre de personnes possible.

Pour les rendre plus lisibles, les revendications pourraient être regroupées par exemple en 3 catégories : urgence fiscale et sociale ; urgence démocratique ; urgence écologique.

Évitons les termes trop associés aux partis politiques et aux syndicats. Il y a souvent des façons plus simples de faire passer des idées.

Même si notre système a généré de nombreux problèmes, essayons de synthétiser plutôt que de rédiger une trop longue liste de ce tout qui ne va pas. La liste de revendications présente plus haut (entre parenthèses dans le texte de Préambule) pourrait être un point de départ.